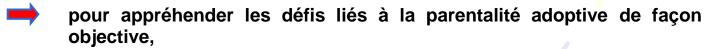


Vous êtes agréés pour adopter un enfant, vous habitez la région Rhône-Alpes,

Enfance et Familles d'Adoption de l'Isère

vous propose un

PARCOURS de SENSIBILISATION à la PARENTALITÉ ADOPTIVE



- pour prévenir les difficultés de création du lien parent-enfant à l'arrivée de l'enfant,
- pour échanger entre pairs et avec des familles adoptives afin de cheminer dans votre projet et vers votre enfant

NB: Ce parcours peut être comptabilisé dans les heures de formation requises par plusieurs pays tels que la Colombie, la Russie, etc... Il est labellisé par la fédération nationale d'EFA.

Encadrement et Organisation : 5 séances, 27h d'accompagnement

Le parcours est animé par plusieurs parents bénévoles d'Enfance et Familles d'Adoption Isère spécialement formés à la parentalité adoptive et à l'accompagnement des postulants. Deux séances sont renforcées par la présence d'une psychologue spécialisée dans le soutien à la parentalité adoptive. Le nombre maximum de participants est de 12 personnes. Nous nous réservons le droit d'annuler une session si le nombre d'inscrits est insuffisant.

CALENDRIER

Séances n° 1, 2, 3 et 4 : les samedis 26 septembre, 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre 2015 de 9h00 à 14h00, à Voiron (38500), Tremplin Sports Formation, Domaine de la Brunerie, 180 Bd de Charavines

Séance n° 5 : le samedi 16 janvier 2016 de 9h00 à 16h00, à Voiron (38500), Tremplin Sport Formation.

Coût d'un parcours : 110 € / personne

L'inscription sur l'ensemble des 5 séances est obligatoire pour valider le parcours. Il est fortement recommandé aux deux membres d'un couple de s'inscrire sur une même session. Le règlement devra être fait lors de l'inscription (possibilité d'étaler les encaissements).

Préinscription ou information : parcours-efa38@netcourrier.com,

Laissez vos coordonnées, nous vous contacterons en retour.